

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P 1044 KIGALI.

Budget

27/88
Kigali, le 23 JUIN 1986

N° 2411/15.17

U,

A traiter par	<i>J. Géco</i>
Date entrée	<i>26/6/86</i>
N° Classement	<i>12253/15-17</i>

Monsieur le Ministre du Plan
K I G A L I.

Objets: B.D. 1987.

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n° 785/86/10.02 du 29 Mai 1986, j'ai l'honneur de vous transmettre des projets à inscrire au budget de développement pour l'année 1987.

Il s'agit uniquement de projets nouveaux qui sont:

- Le Chantier des Jeunes de l'Ouest
- La Contrepartie Rwandaise au Projet CEFMIVA
- Les Stades de GITARAMA, KIBUYE, GIKONGORO et KIBUNGO
- L'électrification des CFJ MPANDA, MAYANGE, GISHYITA et SHYOGWE.

Les dossiers techniques des 2 premiers projets sont annexés à la présente tandis que les autres doivent être élaborés par les services techniques compétents.

C.P.I.à:

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
K I G A L I.
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie
K I G A L I.



BUDGET DE DEVELOPPEMENT 1987.

Exposé des motifs.

La Jeunesse Rwandaise est, par son importance au sein de notre pays, son dynamisme et ses aspirations porteuse d'avenir. Elle constitue sans conteste le Rwanda de demain.

Selon les données du recensement de 1978, les jeunes de 0 à 9 ans constituent 34% de la population recensés. La tranche de 10 à 24 ans compte 300.000 jeunes scolarisés et 1.350.000 jeunes non scolarisés soit aussi 34% de la population totale. De ce fait, la jeunesse est l'un des principaux moteurs de l'évolution de notre société. Aussi doit-elle retenir au sein de la politique nationale toute l'attention qu'elle mérite.

Les responsables rwandais ont pris à cœur les problèmes de l'encadrement et de la formation de la jeunesse.

Dans son discours-programme du 8 Janvier 1984, le Président de la République a circonscrit l'action du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif en ces termes: "Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif aura la responsabilité de maîtriser l'un des problèmes les plus cruciaux pour notre avenir, à savoir, la vocation nationale de nos jeunes gens, filles et garçons. C'est certainement à travers le mouvement des coopératives et des associations privées qu'il sera possible de trouver les premières solutions adéquates et rapides aux problèmes de conférer à nos jeunes une occupation utile, productrice et, pour eux, gratifiante pour qu'ils puissent contribuer, à la mesure de leur enthousiasme et de leur générosité, au progrès de notre pays, tout en y trouvant leur compte et l'assurance d'une qualité de vie toujours meilleurs.

Il sera par conséquent de la plus haut importance que les responsables de ce Ministère mettent en marche un vaste processus de consultation et de concertation pour présenter un plan d'action, c-à-d une stratégie de mobilisation de nos jeunes pour le plus grand bénéfice des jeunes eux-mêmes et du développement de notre pays tout entier".

.../...

La veille de l'année 1985, dans son message de souhait de nouvel an au peuple rwandais, le Chef de l'Etat a déclaré au chapitre concernant la jeunesse "S'agissant plus particulièrement de la jeunesse rwandaise, je voudrais rappeler que ces problèmes n'ont jamais cessé de préoccuper notre pays. Mon Gouvernement s'en soucie d'autant plus que cette catégorie de la population représente plus de 50% des rwandais et qu'elle est confrontée à des problèmes aigus; de formation, d'encadrement et de production.

Aussi l'année 1985 doit-elle nous fournir l'occasion d'évaluer les activités déjà effectuées pour satisfaire les besoins prioritaires des jeunes et de donner une impulsion nouvelles aux programmes de leur promotion en vue de les faire participer avec plus de vigueur aux efforts de développement économique, social et culturel du pays".

La mise en application de la mission assignée au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif en ce qui concerne la jeunesse non scolarisée et descolarisée a été toujours guidée par l'idée maîtresse d'intégrer socio-économiquement et culturellement les jeunes dans leur milieu de vie et de dynamiser la jeunesse dans le processus du développement national.

Les actions et les réalisations de ce Ministère ont été centrées sur trois grands axes, à savoir la formation, l'encadrement et l'emploi.

La formation se pratique dans les Centres de Formation de la Jeunesse. Les Jeunes en formation dans les Centres apprennent des métiers applicables dans leur milieu et susceptibles de leur conférer un certain bien-être. Au cours de la formation, les jeunes participent au processus de production des biens et des services. Cela permettra d'une part au centre d'atteindre une certaine autosuffisance financière pour ses frais de fonctionnement et d'autre par les jeunes pourront appliquer dans la vie active les méthodes de production ainsi apprises.

Dernièrement encore, lors de sa visite au campus de NYAKINAMA, le Président de la République déclare à la jeunesse: "Certainement, la plus grande préoccupation de vos parents, de votre Gouvernement, concernant l'avenir de notre jeunesse, c'est de voir qu'il y aura suffisamment d'activités productives dans lesquelles leurs enfants pourront s'intégrer, assurés qu'ils sauront que les activités productrices leur procureront de quoi vivre dignement.

.../...

En effet, nos jeunes, vous, vous n'aurez un avenir économique ouvert que si vous pouvez vous intégrer valablement et durablement dans la structure et le processus productif de notre économie.

Vous intégrer dans le processus productif de notre économie nationale, ce n'est pas seulement la meilleure façon pour vous de vous assurer un avenir prometteur, c'est également une condition essentielle pour que notre économie puisse survivre, puisse prospérer".

Il continue plus loin:

Cette intensification agricole est elle même source d'innovation et de création d'emplois productifs. Un exemple: s'il est prouvé que la culture en terrasses permet d'augmenter prandement la productivité et le nombre d'emplois permanents offerts à nos jeunes gens et bien, il ne faut pas hésiter un instant à se lancer dans le terrassement de vaster aires productives; non seulement ce sont des investissements productifs, mais ce sont aussi des investissements dont nous pouvons assurer nous-mêmes les coûts, sans que nous soyions obligés de nous endetter à l'étranger.

Jeunes Militantes, jeunes Militants,

C'est un peu cela qui sera le cœur de la problématique de notre politique de développement national pour de longues années à venir. La relève victorieuse de ce défi-à savoir: la création et la promotion d'un tissu dense, varié d'activités artisanales et semi-industrielles; en amont et en aval de la production agricole-conditionnée à la fois l'indépendance alimentaire nationale, un préalable à tout auto-développement bien compris, et, par là, l'avenir de notre économie nationale.

L'organisation et la planification de la production artisanale et semi-industrielle, et en particulier l'encouragement de l'artisanat qu'il valorise l'héritage technologique national ou qu'il utilise des technologies importées pour la fabrication d'objets de consommation courante - ce ne sont que quelques aspects pour le bon fonctionnement de notre économie nationale et du rôle fondamental que la jeunesse rwandaise aura à jouer pour le développement bien compris de notre pays".

Pour réaliser cette mission de formation, d'encadrement et d'insertion des jeunes dans le processus de développement le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a mis au point une méthode d'approche appelée "chantier des jeunes" qui permet:

.../...

- l'encadrement de la jeunesse rurale au niveau des Communes, comme moyen pour maîtriser l'exode rural (problème de l'emploi des jeunes d'origine rurale, qui n'ont plus de perspectives d'avenir sur l'exploitation familiale dans le cadre des structures traditionnelles).
- de favoriser la création et l'implantation d'activités non agricoles en milieu rural (moyen de contrôler indirectement le processus d'urbanisation, par la mise en place des structures et des conditions de développement de ces activités au niveau des communes).
- de créer les préalables pour un processus de regroupement progressif de la population en milieu rural autour des "centres ruraux" dont en préconise la création.

Il n'y a pas de tradition de regroupement de la population rurale en habitat groupé au Rwanda, les chantiers de jeunes visent entre autres à faire évoluer les habitudes traditionnelles en la matière, et à créer les conditions économiques et psychologiques pour que les jeunes ménages ruraux contribuent à la création et à l'essor des "centres communaux".

Le chantier de l'Ouest est donc une quatrième étape après NDAGO au sud, KARAGO au Nord et GAKONI à l'Est qui ont été réalisés grâce au financement de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

CE PROJET S'INSCRIT DANS LE CADRE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE D'ENCADREMENT ET DE FORMATION DES JEUNES DANS LE BUT D'ACCROITRE LEUR PARTICIPATION AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE.

CETTE APPROCHE DES POUVOIRS PUBLICS VISE A UNE MEILLEURE ORIENTATION DES ACTIVITES DES JEUNES ET A UNE UTILISATION PLUS RATIONNELLE DU TEMPS DE TRAVAIL REPRESENTE PAR CES DERNIERS DONT LA TRANCHE D'AGE DE 14 A 24 ANS CONCERNE 36,4% DE LA POPULATION TOTALE DU PAYS.

L'ACTION ENVISAGEE QUI SERA ENTREPRISE SOUS L'EGIDE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF SE DEROULERA AUTOUR D'UN NOYAU PRINCIPAL, CELLULE-MERE CONSTITUEE PAR UN CENTRE DE FORMATION DE LA JEUNESSE QUI, DANS LE CADRE DE SA TRIPLE FONCTION DE FORMATION DE PRODUCTION ET DE SUIVI, S'OCCUPERA:

.../...

- D'INSTRUIRE LES JEUNES DANS DES DISCIPLINES TELLES QUE L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE, LA MACONNERIE, LA MENUISERIE, LA BRODERIE, LA COUTURE ET EVENTUELLEMENT LA COORDONNERIE, LE TRAITEMENT DES PEAUX, LA CERAMIQUE.
- DE PROMOUVOIR, EN AVAL DE LA FORMATION, LA CREATION D'ASSOCIATIONS DE JEUNES A CARACTERE COOPERATIF OU GROUPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX A BUTS LUCRATIFS SUSCEPTIBLES DE PROCURER DES REVENUS MONETAIRES IMMEDIATS AUX MEMBRES.
- AINSI IL DEVIENDRA POSSIBLE D'ASSURER LE PLEIN EMPLOI DES JEUNES DANS DES ACTIVITES REMUNERATRICES TOUT EN LES GARDANT DANS LEURS PROPRES MILIEUX D'ORIGINE OU LA COMMUNE.

LE PROJET SERA DOTE DES LE DEBUT D'UNE INFRASTRUCTURE DE BASE (SALLS DE CLASSE, ATELIERS, DORTOIRS), DU MATERIEL TECHNIQUE ET DIDACTIQUE NECESSAIRE (MATERIEL AGRICOLE, DE MENUISERIE, DE MACONNERIE, DE COUTURE) ET DE L'EQUIPEMENT INDISPENSABLE (VEHICULES, MOTOS, PIROGUES).

L'expérience acquise dans la conduite d'un tel projet et les études effectuées par le BUNEP sont garantis de la réussite de ce chantier.

De même, le projet CEFMIVA, dont les objectifs sont spécialement centrés sur la valorisation des produits argileux suit le système de formation, d'encadrement et de suivi des jeunes dans les groupements élaboré dans les chantiers des jeunes. En effet il ne sera plus toléré de former pour former, sans prévoir les dénouchés d'emplois qui seront occupés par les lauréats.

Le Projet CEFMIVA est financé par l'ACDI et exécuté par les colonnaires de l'OCSD. Il se concentrera sur la production de matériaux de construction à base de l'argile et créera ainsi de nouveaux emplois non agricoles.

.../...

Toujours dans le souci d'augmenter la capacité d'embouche de nos milieux ruraux, il nous paraît urgent de raccorder nos centres de formation des jeunes proches du réseau national d'électricité. Ceci permettra de diversifier les métiers à enseigner et surtout d'apporter des innovations dans le mode de vie et dans les conditions de travail des jeunes.

Une étude sera faite par électrogaz pour déterminer les coûts de chaque raccordement.

Enfin, dans le domaine des sports et loisirs nous disposons déjà de stades préfectoraux à Kigali, Butare, Cyangugu, Gisenyi, Ruhengeri et Byumba.

Il reste à servir les Préfectures de Gitarama, Kibungo, Gikongoro et Kibuye. La construction de leurs infrastructures seront étendues sur 5 années moyennant environ 8.000.000 de FRW par an et par stade.

Kigali, le 10 Juin 1986.

PROJET D'UN CENTRE DE FORMATION ET DE
MISE EN VALEUR DE L'ARGILE CEFMIVA

PREAMBULE:

Fort du désir de créer des emplois pour les jeunes en milieu rural et d'améliorer les techniques de production, artisanales, le Gouvernement déploye toutes les énergies nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Diverses études ont été menées à cet effet et certains secteurs d'intervention dans le cadre du développement communal tels que la valorisation de l'argile et l'économie d'énergie ont été identifiés.

Suite à la convention signée entre le Gouvernement Rwandais et l'OCSD en date du 28/2/84 et vu l'implication de l'OCSD dans le domaine des argiles, de la technologie appropriée, de la formation de la jeunesse et du développement coopératif au Rwanda, le Gouvernement Rwandais a demandé à l'OCSD de l'appuyer dans la mise en place d'un centre pilote de mise en valeur de l'argile en Préfecture de RUHENERI.

Afin de réaliser le projet, le Gouvernement Rwandais et l'OCSD ont signé un protocole d'entente.

l'OCSD en accord avec le Gouvernement Rwandais, par la création d'un centre pilote de mise en valeur de l'argile, s'engage à contribuer à l'amélioration des produits argileux servant à l'habitat rural et aux appareils ménagers par la mise en place d'un centre de formation en ce domaine.

TITRE DU PROJET

Centre de formation et de mise en valeur de l'argile.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet CEFMIVA (centre de formation pour la mise en valeur de l'argile) est né de la nécessité d'organiser le milieu de la production d'argile au Rwanda= en effet, malgré une tradition depuis longtemps installée dans le pays, il est permis de constater que les produits de l'Argile cuite ne correspondant à aucun critère précis, quant aux normes de qualité et force nous est donnée de constater que pour l'ensemble du pays, il n'existe aucune structure d'envergure nationale pouvant favoriser une meilleure standardisation des produits et une véritable contrôle de la qualité de façon à rendre ces produits compétitifs sur le marché des matériaux du bâtiment,, et ce même dans les villes (KIGALI-BUTARE-RUHENGERI) et pas seulement pour des travaux privés, mais également pour des projets d'envergure.

Nous avons pu constater qu'il existe un véritable besoin de structuration à ce niveau surtout pour assurer à grande échelle, une sérieuse formation technique des artisans et amener ce secteur d'activités à une plus grande stabilité sur le marché.

Il n'y a présentement aucun mécanisme de contrôle des produits à l'échelle du pays et aucun centre n'assure une formation adéquate aux artisans (mis à part MUYUNZWE, où s'exerce une formation sur le tas, à grande échelle)-Malgré plusieurs études faites depuis des années, dans ce secteur, soit par les fermes privées, soit par les organismes de coopération, le secteur de l'argile traditionnelle est toujours aussi fragile et limité surtout au monde rural.

Plusieurs raisons expliquent cette situation.

1. l'engouement du secteur urbain pour les matériaux importés (ou industriels): tôles, ciment, éternit - qui confère.. au produit une plus value liée au fait de son importation (ou de sa production industrielle).
2. la croyance qui veut que les matériaux produits par l'industrie sont de meilleur qualité.
3. le fait de croire que les produits de l'artisanat sont de moins bonne qualité. (Muyunzwe a prouvé que ses produits dépassaient largement toutes les normes exigées, même en Europe, sauf au niveau des formes: chaque tuile ou brique étant fabriquée à la main, on trouve des différences entre les tuiles ou briques, au niveau de la finition).
4. avec le temps, les connaissances par les artisans se sont abâtardies, par ignorance, désintérêt, négligence et les produits obtenus aujourd'hui sont de bien moins bonne qualité.
5. les artisans sont très peu regroupés et travaillent le plus souvent, chacun pour soi et en tentant de produire au meilleur coût.
6. par ailleurs on porte peu attention à la qualité des matières premières; on ignore l'importance du bois sec pour les cuissons et le pourcentage de pertes est très élevé à cause de cuissons inégales et aléatoires.
7. de plus, l'absence de regroupement au niveau de la commercialisation et de la mise en marché des produits, sous un label commun qui garantirait la qualité limitent énormément les chances des artisans ruraux de trouver un marché dans les centres importants.

.../...

"Créer des emplois pour les jeunes en milieu rural, améliorer les techniques de production artisanale" - valorisation de l'argile,
formation d'artisans de l'argile
- économie de l'énergie (technologie appropriée)
- vulgarisation et commercialisation des produits.

Le CEFMIVA, ou Centre de Formation pour la mise en valeur de l'argile est mis sur pied pour répondre aux besoins cités plus haut: la création d'emplois, dans un pays à haute densité de population à majorité très jeune est un défi énorme. Les ressources étant trop limitées, l'agriculture, l'élevage, la production de tuiles et briques, occupe la majorité du territoire; peu de place est lassée à la création de nouveau types d'emplois. Il est donc nécessaire de promouvoir les secteurs traditionnels d'activité à la campagne, pour amener les jeunes à trouver du travail sur place, au lieu de "descendre vers les villes, où sévit le chômage. On a des secteurs où peut s'effectuer un réel changement est celui de l'Argile très répandue à travers le pays, cette matière première laisse encore beaucoup de possibilités compte tenu de la nécessité d'améliorer l'habitat en promouvant l'utilisation des matériaux locaux de l'argile (briques tuiles carrelage foyers améliorés brazeros, casseroles, casseroles nauvégiennes, poterie etc) tout en trouvant la meilleure méthode de réaliser des cuissons économiques, par une économie de combustible, ou l'utilisation d'autres formes de combustible (biomasse tourbe méthane) de façon à produire au meilleur coût un bon produit tiré de l'artisanat

Le rôle du CEFMIVA est de former des artisans (déjà au courant des ficelles du métier) sur la meilleure manière de réaliser une entreprise de petite envergure, sur la façon de gérer, par groupements coopératifs, une telle entreprise; ils expérimenteront avec nous de nouvelles (.....) techniques de production, déjà prouvées à MUYUN-ZWE, et permettant une meilleure qualité de produits par l'amélioration des étapes de la production, (de l'extraction à la mise en vente) et l'utilisation d'un four à plusieurs chambres, chauffées au bois sec, (d'où la nécessité de modifier l'habitude qu'ont la plupart des fourniers Rwandais, d'utiliser du bois vert pour leurs cuissons). Le choix des bonnes argiles selon les produits réalisé, l'importance à accorder au malaxage, au séchage, et à toutes les étapes de la cuisson, leur seront démontrées à travers leurs différents stages dans le cadre de leur formation.

.../...

Au début, ils passeront six mois sur le site même du CEFMIVA et y apprendront par la pratique surtout, les différentes étapes de production, tout en recevant une formation sur la gestion en coopérative d'une entreprise, avec l'aide d'autres intervenants (par ex. IWACU). Ils apprendront également l'importance, de standardiser leurs produits, de les rendre plus solides, mieux finis, mieux cuits, l'importance de se regrouper pour rentabiliser leur travail, de s'épauler, pour assurer la vulgarisation et la diffusion de leur produits sur une grande échelle, sous un label qui garantissent la qualité de leurs produits. Le CEFMIVA, en assurant pendant deux ans, la supervision de cette production, en permettant aux artisans en cours de production de recevoir des conseils d'un moniteur du centre en tournée sur les différents sites de production offre aux artisans coopérateurs, ce label de qualité, et assure, par la mise en place d'un système de distribution et de mise en vente, l'écoulement des produits de l'Argile.

Le deuxième volet de la formation durera six mois également et se déroulera sur deux sites PILOTES, à l'extérieur, mais à proximité du CEFMIVA. Ces deux sites, déterminés après recherche dans les environs, existeraient comme unités de productions autonomes, idéalement sous forme de coopératives et achèveraient l'intégration des stagiaires du CEFMIVA au milieu du travail, et au fonctionnement en coopérative.

Le troisième volet de la formation, soit la deuxième année, sera consacré à la création par les stagiaires, de leur propre site de production, considérant qu'il serait idéal que ces équipes formées au début et composées de 6 personnes continuent d'évaluer ensemble pour démarrer leur coopérative lors de la deuxième année. Le CEFMIVA assurerait un suivi technique aux artisans beaucoup moins constant que durant la première année mais il serait possible pour des regroupements sérieux d'artisans, de bénéficier de l'aide du BIT (dont l'implication dans ce secteur est de plus en plus évidente) pour la création de leurs propres unités de production.

C'est là la vision que nous avons d'un centre de formation où nous croyons qu'il est très important d'assurer une formation spécifique et ailleurs que sur les bancs d'école. Comme nous aurons des stagiaires déjà expérimentés et connaissant le métier et compte tenu du fait que la majorité seront très jeunes et donc plus ouverts à l'acquisition de nouvelles connaissances pratiques, nous croyons que nous pourrions en deux ans, arriver à former des artisans compétents. L'éclatement du centre, en forme d'araignée permet de ne pas avoir à créer une infrastructure trop lourde au centre même et comme le CEFMIVA sera construit sur le mode d'un centre de production, l'intégration des stagiaires à leur milieu de travail pour se faire plus facilement.

Fonctionnement et Programme du Centre

Le CEFMIVA aura un régime mixte: externat pour les jeunes proches du centre et internat pour ceux des communes lointaines.

Les activités commencent à 8h00 et se terminent à 16h30 avec une interruption d'une heure à midi.

Les cours seront essentiellement pratiques et les expériences démonstratives devront faire partie d'un programme d'autosuffisance du centre. Il porteront sur une gamme de produits susceptibles d'intéresser le consommateur Rwandais tels que:-la brique

- la tuile (romaine, jura, plate, flamande, faïtière ou en coin)
- les carreau de sol
- le carrelage
- la poterie utilitaire (vaisselle)
- la poterie d'art
- brasero
- casseroles naurvégienne
- etc..

Des cours pratiques et théoriques seront donnés sur:

- les méthodes d'extraction
- les mélanges des terres
- les tests
- les méthodes de fabrication (nettoyage, séchage, pressage)
- l'enfournement
- la conduite de la cuisson

Un cours théorique sur la gestion d'une petite entreprise leur sera dispensé pour leur permettre de gérer plus tard leur groupements.

Personnel du CEFMIVA

Le personnel du CEFMIVA est classé en 3 catégories:les expatriés, les homologues et leurs auxiliaires ainsi que les journaliers.

- a) Les Expatriés comprennent - Le Directeur
 - Le Céramiste
 - Coordonnateur.
- b) Les homologues et leurs auxiliaires qui seront sous contrat ou sous statut comprennent:- L'homologue du Directeur
 - L'homologue de coordonnateur
 - 1 Comptable

.../...

- 2 Maçons
- 1 Secrétaire
- 6 Moniteurs
- 2 Zamu

c) La catégorie des journaliers comprend: des moniteurs intégrés dans les groupes qui seront rémunérés par le travail accompli et après la vente des produits.

CALENDRIER DU PROJET

Juin 1986 - Délimitation des terrains
- Expropriation

Juillet - Septembre 1986 - Terrassement
- Construction et équipement de:
- bloc technique
- ateliers
- four
- cloture
- silos
- tronçons de route
- hygiène
- Recrutement de l'homologue du Directeur
et 2 Zamu
- Coupe et préparation du bois pour la cuisson.

Octobre 1986 - Recrutement du reste du personnel
Recrutement de 12 jeunes
Démarrage du centre

Janvier 87 - Construction de fours et hangars dans les deux unités de production (BIT)

Avril 87 - 12 Jeunes passent dans les unités de production
12 nouveaux jeunes sont recrutés.

Juin-Sept.87: Construction du bloc administratif et des autres bâtiments.

Octobre 87: Installation de 2 G.S.E.
12 Jeunes passent dans les unités de production
Recrutement de 12 nouveaux jeunes

.../...

- Avril 88 - Installation de 2 G.S.E.
 - 12 Jeunes passent dans les unités de production
 - Recrutement de 12 nouveaux jeunes
- Sept. 88 - Départ du Directeur expatrié
- Octobre 88 - Installation de 2 G.S.E.
 - 12 Jeunes passent dans les unités de production
 - Recrutement de 12 nouveaux.
- Avril 89 - Départ des 2 autres expatrié
 - Installation de 2 G.S.E.
 - 12 Jeunes passent dans les unités de production
 - Recrutement de 12 nouveaux

INFRASTRUCTURES

Les infrastructures du CEFMIVA seront simples, durables et en matériaux locaux.

Elles comprendront:- un bâtiment administratif

- un atelier de recherche et production
- une briqueterie
- une tuilerie
- un four et son hangar
- un séchoir
- une salle polyvalente
- trois citernes d'argile
- deux maisons d'habitation (6 appartements jumelés)
- un dortoir pour 20 personnes
- un cafétariat + cuisine
- des toilettes.

AUTRES INTERVENANTS

Compte-tenu du budget limité dont dispose le CEFMIVA, on a demandé l'aide du BIT, dont l'intérêt pour le CEFMIVA est acquis du fait que le BIT prévoit construire 2 fours à briques et tuiles pour stimuler les artisans dans différentes régions du pays.

La participation du BIT se situerait au niveau du suivi technique pour la construction des sites de production autonomes, au versement des allocations des stagiaires en formation supervisées par le CEFMIVA (soit une somme de 6.600.000 et le BIT financerait la construction par nos stagiaires de 10 fours améliorés dans la région Nord ainsi que des bâtiments annexes (ateliers) pour une participation de 3.000.000 FRW. Une entente existerait également avec le BIT, afin d'assurer le financement pour la construction de 25 fours à pain supervisés par le CEFMIVA durant leur construction (soit une somme de 1.250.000 FRW).

ФИНАНСОВЫЙ

a. Constructions :	11.401.240FRW
Equipement	1.510.790FRW
b. Personnel Rwandais	6.954.720FRW
Canadien	23.780.000FRW
c. Frais de fonctionnement	10.050.000FRW
<hr/>	
Cout total du projet	53.846.760FRW

Participation: Canadienne 40.537.094 FRW ou 625.000 \$Can
Américaine 12.159.006 FRW

<u>Compensant les coûts Rwandais</u>	
-Expropriation	1.000.000FRW
-Construction chemin d'accès	400.000FRW
-Construction de logement pour le personnel Rwandais	4.804.336FRW
-Salaires du personnel Rwandais	6.954.720FRW
<hr/>	
Total	13.159.056FRW

Kigali, le 10/06/1986

- Projet du Gouvernement de la République Rwandaise
Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
-

Description sommaire du projet.

- Titre : Installation d'un Chantier de Jeunes à GISHYITA, Préfecture de KIBUYE.
- Durée : 24 mois.
- Fonction principale: Instruire les jeunes dans les activités productrices et préparer la création d'associations à caractère coopératif ou groupements socio-économiques.
- Fonction secondaire: Formation de la Jeunesse aux activités de production et en assurer le suivi.
- Secteur : Formation et encadrement de la jeunesse descolarisée et non scolarisée et son insertion dans le processus du développement économique, social et culturel.
- Sous-Secteur : Agricole, couture, mécanique-soudure, pêche, céramique construction.
- Organisme d'exécution: Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif du Gouvernement
- Date prévue pour le démarrage de l'exécution: le plus tôt possible.
- Contribution du Gouvernement : 20.490.449 FRW Rwandais et de la Commune
- Apports du Bailleur de Fonds : 84.622.708 FRW
- Coût total du projet : 105.113.157 FRW.

Partie I. Justification du Projet.

1.1. Objectifs du Gouvernement Rwandais en matière de Jeunesse.

- Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'action du gouvernement visant №

.../...

- Encadrer et former les jeunes dans le but d'accroître leur participation à processus du développement économique, social et culturel de la République Rwandaise.
- Orienter mieux les activités des jeunes et utiliser plus rationnellement les forces de cette jeunesse dont la tranche d'âge de 14 à 24 ans représentent 36,4% de la population totale du pays.
En effet selon le recensement général de la population au Rwanda en 1978, l'ensemble des moins de 25 ans représentent un peu plus de 66% de la population totale. C'est cette catégorie des jeunes descolarisés ou non scolarisés, de 15 à 25 ans, donc en âge de travailler, qui constitue le pourcentage susmentionné.
- Freiner l'exode rural et créer des activités génératrices d'emploi dans les milieux ruraux.

1.2. Mission du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

- La politique sectorielle en matière d'encadrement de la jeunesse dans le cadre de l'éducation non formelle a signé à ce Département la responsabilité de maîtrise d'un des problèmes les plus cruciaux de notre temps à savoir la non-instruction et le sous-emploi des jeunes. En conséquence les problèmes d'encadrement et d'initiation aux métiers diversifiés pour accroître la production constituent le premier pari.

En vue de s'acquitter de sa mission, le Ministère s'attache à :

- Créer des noyaux principaux ou des cellules-mères constituées par des centres de formation de jeunes (CFJ) qui ont pour buts:
 - L'instruction des jeunes dans les disciplines pratiques comme l'agriculture, élevage, la pêche, la menuiserie, la maçonnerie, la couture, broderie, la mécanique-soudure, la coordonnerie, le traitement des peaux, la céramique...
 - Prouvoir, en aval de la formation, la création d'association à caractère coopératif ou groupements socio-économiques (GSE) pour l'exécution des travaux à buts lucratifs susceptibles de prélever des revenus monétaires aux membres.
 - Assurer le plein emploi des jeunes dans les activités rémunératrices tout en les gardant dans leurs milieu et commune d'origine.

.../...

2. DESCRIPTION DU PROJET: CHANTIER DES JEUNES DE L'OUEST.

2.1. Description du Projet.

Le Projet Chantier des Jeunes de l'Ouest couvrira 5 Communes de KIDUYE. La cellule-mère sera implantée à GISHYITA. Il comprendra:

- Un Centre de Formation-Production, cellule-mère de ce chantier.
- 200 groupements socio-économiques comprenant environ 3000 Jeunes, à raison de 10 à 15 jeunes par groupement.

Le Centre de Formation-Production qui joue un rôle prépondérant dans la commercialisation des produits des jeunes des groupements comprend au moins 2 dortoirs de \pm 200 m² chacun, 2 salles de classe et une grande salle polyvalente, des ateliers pour la couture, menuiserie, construction, mécanique-soudure, 1 comptoir de pêche, 2 bureaux pour les instructeurs, 8 logements pour le personnel d'encadrement ainsi que une cuisine et salle à manger.

Les jeunes des groupements socio-économiques, recevront après la formation au Centre, le matériel technique et didactique suivant leur spécialité.

Pour le suivi du projet, l'approvisionnement, le ramassage et la commercialisation de la production des groupements et du centre de formation-production, 2 véhicules sont également nécessaires.

2.2. Filière composante du Projet:

- Agriculteur et élevage
- Mécanique-soudure
- menuiserie et maçonnerie
- Couture-broderie
- Pêche.

2.3. Composants des coûts de ce Projet : (voir détaille en annexe 1 et 2)

1°. Aide extérieure à demander.

DEPENSES D'ETABLISSEMENT.

- Infrastructure technique	26.640.000 FRW
- Infrastructure d'appui	46.188.000 FRW
- Equipements:	
Mobilier, matériel de bureau et des logements,	
véhicules	4.790.400 FRW
Matériel technique	7.004.308 FRW
	<hr/>
TOTAL	84.622.708 FRW

2°. Contre-Partie Rwandaise.

1. <u>Equipement des logements</u>	1.212.400 FR
2. <u>Dépenses d'Exploitation</u>	
- Fonds de roulement	1.874.046 FR
- Fonds d'intervention et d'assistance aux GSE	5.000.000 FR
S/TOTAL	8.086.446 FR

3. DEPENSES EFFECTIVES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE.

- Personnel d'encadrement	P.M.
- Entretien des bâtiments	P.M.
- Entretien du matériel technique	P.M.
- Surveillance	360.000 FR
- Gardiennage	144.000 FR
- Entretien et fonctionnement véhicule	384.000 FR
- Entretien et alimentations des étudiants:	
1 repas par jour pour les externes (10 mois)	
3 repas par jour pour les internes (2 mois)	
S/TOTAL	4.400.212 FR
	5.488.212 FR

4. PARTICIPATION DE LA COMMUNE.

- Travaux Communautaires (UMUGANDA)	700.000 FR
- Mise à disposition des infrastructures existantes	3.615.791 FR
- Terrain de 25 ha à 100.000 FRW/ha	2.500.000 FR
- Bois de constructions 500 pièces à 200 FRW	100.000 FR
S/TOTAL	6.915.791 FR

Total Contre-Partie : 20.490.449 FRW

Coût total du Projet : 105.113.157 FRW.

3. JUSTIFICATION DE L'APPORT DU BAILLEUR DE FONDS.

Le chantier des jeunes, unité de formation et de production constituée :

- le lieu de stages et de recyclages pour les ressortissants des C.F.J., et de tous les responsables de la jeunesse descolarisée et non scolarisée.
- l'unité-pilote de production et de commercialisation des produits des C.F.J. et des groupements socio-économiques des jeunes.

- le nouud du suivi permanent des jeunes ressortissants tout les C.F.J. que les CERAJ pour ne pas les abandonner à eux-mêmes sur risque de perdre les acquis de leur formation.

Pour atteindre ce but, le chantier doit, dès le début, être doté des éléments suivants:

- 1°. Une infrastructure de base consistant en salles de classe, ateliers, magasins, cuisine et dortoirs.
- 2°. Du matériel technique et didactique nécessaire à chacune des filières composantes.
- 3°. Un équipement et un appui logistique indispensable (véhicules, pirogues)
- 4°. Une bibliothèque à la disposition des écoliers et des responsables.
- 5°. Une assistance technique surtout pour l'organisation et la commercialisation des produits.

Bien que le Gouvernement ne ménage aucun effort pour répondre aux aspirations de la jeunesse rwandaise, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs susmentionnés dépassent de loin ses possibilité limitées. C'est donc pour compléter son action en faveur des jeunes que la République Rwandaise fait appel à la coopération internationale publique ou privée dont l'intervention est indispensable.

Cet apport extérieur contribuerait ainsi à aider les jeunes d'une région encalée de KIBUYE à assurer l'accroissement de leur revenus, à augmenter la production et à développer des rapports d'échange et de commercialisation de leurs produits agricoles et artisanaux avec les autres régions du pays.

ELEMENTS DES BASE POUR L'EXECUTION DU PROJET

Eléments de Projet	Critère de Succès	Moyens de vérification	Facteurs Externes
<u>Objectif ciblés</u>			
<u>Objectif</u>			
	Pour la mise en place du Centre de Formation, celle-ci - Affectation d'un état de	- Appui de la population et	
	huis-cître du chantier, les éléments ci-après sont Chantier pour le suivi de des autorités communales		
	déjà réuni pour le démarrage du projet :	l'exécution des travaux, dans le cadre des travaux	
	- Disponibilité du terrain (.....)	- Cet-terre et suivi du projet communautaire de l'UGANDA	
	- Existence d'un bâtiment à transformer en salle par un fonctionnaire - - Offre par la Commune d'une		
	de classe	Dirigeant du Ministère de la maison pour le logement du	
	- Possibilité de trouver des matériaux de cons- la Jeunesse et du Mouvement Personnel d'Encadrement.		
	- Formation; cellule-mère du truction sur place.	- Surveillance des travaux	
		par le service des bâtiments	
		civile de KINSHASA et par le Bourgmestre de la Commune	
		CISYNA.	
<u>B. Les équipements</u>			
	- Fourniture par le MJEUCOOP du matériel de Bu- Tenne et contrôlé régulier Apport financier des organi-		
	reau et du matériel technique et didactique pour par le fonctionnaire sations de financement pour		
	les cours des filières inscrits au programme par le fonctionnaire l'acquisition du matériel		
	de formation.	du projet, des richesses et des bâtiérail à expédition du technique et du matériel de	
	- Pour le suivi du projet, mise à disposition matériel livré au Centre. production pour les Jeunes équipements socio-économiques		
	des moyens logistiques nécessaires	de la zone du projet.	
		- Apud des bailleurs de fonds	
		pour la formation d'un véhi-	
		cule servant pour le trans-	
		sage et la commercialisation	
		de la production des jeunes.	

Objectif 2.

Organisation de la formation et disponibilité du personnel formé dans les écoles secondaires pour assurer la formation des jeunes Jeunesse.

- Agri-Elevage
- Mécanique et Soudure
- Boulangerie et Magasinerie
- Couture
- Pêche.

2. Objectif des Jeunes

- Existence des Groupements Socio-Economiques des Jeunes et constitution de nouveaux groupements avec les ressortissants du Centre de Formation.
- Accès au niveau Communal et Préfectoral.
- Réactualisation des données statistiques en provenance de services

Objectif 3.

Insertion des Jeunes dans les circuits de production.

Judiciaire.

- Existence d'un Centre de Formation et de suivi des jeunes.
- Affectation au niveau du Centre, d'un effectif d'occupation de l'organisation et du suivi des groupements.

- Suivi et contrôle régulier des activités des groupements par les Commaux, Préfectoraux et même du ministère de la Jeunesse et du Sport.
- Appui du Service d'Enseignement et des Services d'Inspection pédagogique et administrative du département.
- Exploitation du rapport trimestriel en provenance du Centre de Formation.

- Possibilité d'accès aux crédits.
- Possibilité d'obtenir des autorités locales des endroits d'implantation de leurs activités de production.

Appui aux groupements socio-économiques déjà existants : perfectionnement des jeunes des groupements et création des nouveaux socio-économiques.

avec le lauréats du Centre de Formation

i - Disponibilité des moyens logistiques pour le suivi des activités des jeunes des groupements et le ramassage et la commercialisation des produits des groupements socio-économiques.

i - Appui matériel du Centre et du ministère.

i - Possibilité d'éxamenation pour les produits des jeunes des groupements.

LES INVESTISSEMENTS.

1. Infrastructure technique

(classes et ateliers)

	SURFACE UTILESI m ²	COUT FRW
--	-----------------------------------	----------

2 Salles de classe

1 128 3.840.000 FR

1 Salle polyvalente

1 160 4.800.000 FR

Ateliers:

Menuiserie

1 140 4.200.000 FR

Maçonnerie

1 120 3.600.000 FR

Couture

1 120 3.600.000 FR

Mécanique-soudure

1 140 4.200.000 FR

Comptoir de pêche et séchoir

1 80 2.400.000 FR

S/TOTAL

1 26.640.000 FR

2. Infrastructure d'appui.

(locaux de logement et administration)

Dortoir

1 400 12.000.000 FR

Réfectoire

1 96 2.688.000 FR

Logements du personnel

1 1000 27.200.000 FR

Magasin

1 40 1.000.000 FR

Cuisine

1 30 1.050.000 FR

Bureaux administratifs

1 30 750.000 FR

Aire de stockage et traitement des produits

1 40 1.000.000 FR

Terrains de jeux

1 FF 500.000 FR

S/TOTAL

1 46.188.000 FR

TOTAL

1 72.820.000 FR

EQUIPEMENT.

MOBILIER.

MOBILIER

	QUANTITE	MONTANT FRW
--	----------	-------------

Chaises

1 94 141.000 FR

Pupitres

1 80 680.000 FR

Tables

1 14 84.000 FR

MATERIEL DE BUREAU.

Bureau simples en bois	1	14	1	49.000 FRW
Etagères en bois	1	4	1	24.000 FRW
Armoires en bois	1	4	1	24.000 FRW
Machine à écrire	1	2	1	90.000 FRW
Machine à calculer	1	1	1	18.000 FRW
S/TOTAL	1	1	1	1.088.400 FRW

DORTOIR.

Lits et matelas	1	80	1	1.000.000 FRW
S/TOTAL	1	80	1	1.000.000 FRW

CUISINE.

Marmites Movero	1	2	1	700.000 FRW
Casseroles	1	3	1	4.000 FRW
Four à bois	1	1	1	80.000 FRW
Plats de service	1	40	1	18.000 FRW
S/TOTAL	1	40	1	802.000 FRW

VEHICULE : Véhicule tous terrains bache 1 1 1 1.900.000 FRW

MATERIEL TECHNIQUE.

Agriculture-Elevage et Pêche

Houes	1	80	1	28.000 FRW
Machettes	1	80	1	14.400 FRW
Brouette	1	24	1	168.000 FRW
Pelles	1	24	1	15.600 FRW
Pics	1	24	1	1.718.000 FRW
Haches	1	12	1	2.000 FRW
Marteaux	1	24	1	10.800 FRW
Arrosoirs	1	24	1	30.000 FRW
Buscule	1	3	1	64.896 FRW
Achat d'animaux	1	1	1	100.000 FRW
Etables fumière	1	1	1	300.000 FRW
Pirogues	1	2	1	160.000 FRW
Filets de pêche et accessoires	1	1	1	250.000 FRW
Deep frizers	1	4	1	600.000 FRW
S/TOTAL	1	1	1	1.765.696 FRW

.../...

MECANIQUE-Soudure.

Postes à souder 200 A	1	3	1	418.392 FRW
Postes à souder 50 A	1	4	1	135.000 FRW
Scies à métaux	1	10	1	7.500 FRW
Paquets de lames de scie	1	10X121		1.200 FRW
Etnaux	1	5	1	54.350 FRW
Talons intérieurs (jeux)	1	1	1	8.000 FRW
Talons extérieurs (jeux)	1	1	1	8.000 FRW
Ponceuses	1	10	1	324.380 FRW
Foreuses	1	10	1	290.000 FRW
Cisaillles	1	6	1	276.000 FRW
Tronçonneuses	11	4	1	200.000 FRW
Coudeuses	1	4	1	380.000 FRW
Meules	1	2	1	55.936 FRW
Riveteurs	1	10	1	71.300 FRW
Enclumes	1	10	1	110.000 FRW
Marteaux de ferrailleur	1	10	1	5.450 FRW
Mètres pliants	1	10	1	5.800 FRW
Limes	1	10	1	4.500 FRW
Equerres	1	5	1	1.500 FRW
Caisses à outils BETA	1	2	1	200.400 FRW
Compresseur	1	1	1	131.795 FRW
Bombons à souder (jeux complet)	1	1	1	300.000 FRW
50 kg de mastic	1	50	1	32.500 FRW
Pistolet à peinture	1	2	1	16.000 FRW
S/TOTAL	1	1		3.038.000 FRW

MENUISERIE.

1 machine de menuiserie 7 opération	1	1	1	1.450.000 FRW
Scies	1	20	1	13.000 FRW
Serre-joints	1	10	1	80.000 FRW
Tenailles	1	20	1	5.800 FRW
Vrilles	1	10	1	17.000 FRW
Rabots métalliques	1	20	1	90.000 FRW
Villefréquins	1	10	1	100.000 FRW
Equerres de menuiserie	1	20	1	5.000 FRW
Mètres pliants	1	20	1	9.000 FRW
Marteaux	1	20	1	14.000 FRW
Limes à bois	1	20	1	6.500 FRW
Lots de pinceaux	11	20	1	6.000 FRW
Trusquines	1	10	1	3.132 FRW
S/TOTAL	1	1		1.799.432 FRW

Maçonnerie.

Truelles	1	20	1	3.000 FRW
Niveau	11	20	1	13.500 FRW
Equerres de maçon	1	10	1	4.000 FRW
Marteaux de maçon	1	5	1	4.000 FRW
Marteaux charpentier	1	5	1	3.000 FRW
S/TOTAL	1		1	27.500 FRW

COUPE-BRODERIE.

Machines à coudre	1	24	1	360.000 FRW
Aiguilles à coudres (paquets)	1	24	1	1.000 FRW
Mètres rubans	1	24	1	3.600 FRW
Ciseaux de coupe	1	24	1	4.800 FRW
Ciseaux papier	1	24	1	1.680 FRW
Aiguilles à tricoter	1	24	1	1.300 FRW
Crochets	1	24	1	1.300 FRW
S/TOTAL	1		1	373.680 FRW

RECAPITULATION.

Infrastructure technique	26.648.000 FRW
Infrastructure d'appui	46.188.000 FRW
Equipements - Mobilier-matériel de bureau et des logements et transport	4.790.400 FRW
- Matériel technique	7.004.308 FRW
TOTAL	84.622.708 FRW

ANNEXE II.

CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET.

		1986		1987			
		B.F.	RWANDA	TOTAL	B.F.	RWANDA	TOTAL
Infrastructure technique (classes et ateliers)							
Infrastructure d'appui							
c) Magasin, cuisine, bureaux, réfectoire et logement		1 32.688.000	1 3.178.191	1 35.866.191			
b) Dortoir, air de stockage, terrains de jeux		1 -	1 -	1 -	1 13.500.000	1 1.050.000	1 14.550.000
Équipement							
e) Mobilier-bureau, cuisine		1 1.890.400	1 -	1 1.890.400			
d) Véhicule		1 -	1 -	1 -	1 1.000.000	1 -	1 1.000.000
c) Matériel technique-Agri-Menuiserie, Maçonnerie, couture		1 1.900.000	1 -	1 1.900.000	-	-	-
- Mécanique-soudure		1 -	1 -	1 -	1 3.038.000	1 -	1 3.038.000
Fonds de roulement et frais de fonctionnement		1 -	1 2.600.000	1 2.600.000	-	1 9.762.258	1 9.762.258
T O T A L		1 67.084.708	1 9.678.191	1 76.762.899	1 17.538.000	1 10.812.258	1 28.350.258

MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DES PROJETS
DIRECTION DE L'ELABORATION
BUDGETAIRE

=====

FORMULAIRE A REMPLIR POUR DEMANDER L'INSCRIPTION
D'UN PROJET NOUVEAU AU DD 1987 (Formulaire B)

MINISTÈRE DE... la Jeunesse et du Travail

1. TITRE DU PROJET : C.H.A.N.T.I.E.R. D.E.S. J.E.U.N.E.S. D.E. L'A.Q.U.E.S.T.
.....
.....

2. OBJET DU PROJET : F.o.r.m.a.t.i.o.n .e.n.c.a.d.r.e.m.e.n.t .e.t.e.m.p.l.o
..d.e.s.J.e.u.n.e.s.....

3. DATE ET REFERENCE DE TRANSMISSION DU
DOSSIER TECHNIQUE AU MINIPLAN

4. DELAI D'EXECUTION DU PROJET

a) date prévue pour le démarrage du projet. Sept. 1986.

b) date prévisible de fin d'exécution du projet Sept. 1988

5. ENTREPRISE : Régie.....

6. FONCTIONNAIRE-DIRIGEANT : Kayoboke Ferdinand....

7. FINANCEMENT PREVU

a) Financement interne (DD) : Frw. 10.5.1.3.4.5.7.....

b) Financement externe (indiquer la monnaie)

..... soit FRW.....

8. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS (réalisation du projet) PREVU

	1987	1988	1989	1990	1991
Financement (BD)	24.276.000	24.276.000	36.070.708	20.490.449	
Financement externe					
TOTAL	24.276.000	24.276.000	36.070.708	20.490.449	

9. MONTANT SOLICITE POUR L'ANNEE 1987

- a) Financement interne (BD) : Frw...24.276.000.....
- b) Financement extérieur (décaissement à prévoir)
:soit Frw.....

10. JUSTIFIER L'UTILISATION DES MONTANTS SOLLICITES POUR 1987 (détaillez)

Construction des classes et des ateliers
.....
.....
.....
.....

MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DES PROJETS
DIRECTION DE L'ELABORATION
BUDGETAIRE

=====

FORMULAIRE A REMPLIR POUR DEMANDER L'INSCRIPTION
D'UN PROJET NOUVEAU AU DD 1987 (Formulaire B)

MINISTÈRE DE M.I.T.E.U.COOP.....

1. TITRE DU PROJET : .*Centrepartie au projet CEFMINA*
.....
.....
2. OBJET DU PROJET : .*Mise en valeur de l'argile et formation des jeunes à son utilisa*
3. DATE ET REFERENCE DE TRANSMISSION DU DOSSIER TECHNIQUE AU MINIPLAN
4. DELAI D'EXECUTION DU PROJET
a) date prévue pour le démarrage du projet. *1.Juillet.1986*
b) date prévisible de fin d'exécution du projet *30.Avril.1987*
5. ENTREPRISE : .*Régie*.....
6. FONCTIONNAIRE-DIRIGEANT : .*Nsanzabaganwa.François*
7. FINANCEMENT PREVU
a) Financement interne (DD) : Frw. *13.159.056.Frw*....
b) Financement externe (indiquer la monnaie)
.... *6.25.023.\$ can soit FRW.40.537.694*
8. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS (réalisation du projet) PREVU

	1987	1988	1989	1990	1991
Financement (DD)	<i>10.000.000</i>	<i>3.159.056</i>			
Financement externe	<i>13.000.000</i>	<i>18.000.000</i>	<i>4.537.694</i>		
TOTAL	<i>23.000.000</i>	<i>21.159.056</i>	<i>4.537.694</i>		

9. MONTANT SOLICITE POUR L'ANNEE 1987

- a) Financement interne (BD) : Frw. 10.000.000 Fr.....
b) Financement extérieur (décaissement à prévoir)
: .. 277.500 \$ Can. soit Frw. 18.000.00

10. JUSTIFIER L'UTILISATION DES MONTANTS SOLICITES POUR 1987 (détaillez)

- ... Tracement d'un chemin d'accès.....
... Expropriations.....
... Construction de logements pour le personnel rwandais
.....
.....
.....

MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DES PROJETS
DIRECTION DE L'ELABORATION
BUDGETAIRE

=====

FORMULAIRE A REMPLIR POUR DEMANDER L'INSCRIPTION
D'UN PROJET NOUVEAU AU DD 1987 (Formulaire B)

MINISTÈRE DE... M.I.T.E.U.C.O.O.P.....

1. TITRE DU PROJET : Stades Gitarama, Kibuye, Gikonge
..... et Kibungo.....
.....

2. OBJET DU PROJET : Infrastructures Sportives et de...
..... loisirs.....

3. DATE ET RÉFÉRENCE DE TRANSMISSION DU
DOSSIER TECHNIQUE AU MINIPLAN

4. DELAI D'EXECUTION DU PROJET

- a) date prévue pour le démarrage du projet. 1987.....
b) date prévisible de fin d'exécution du projet. 1981....

5. ENTREPRISE : Régie.....

6. FONCTIONNAIRE-DIRIGEANT : Préfet de la préfecture.....

7. FINANCEMENT PRÉVU

- a) Financement interne (DD) : Frw... 45.000.000 X.4.....
b) Financement externe (indiquer la monnaie)
..... soit FRW.....

8. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS (réalisation du projet) PRÉVU

	1987	1988	1989	1990	1991
Financement (DD)	36.000.000	36.000.000	36.000.000	36.000.000	36.000.000
Financement externe					
TOTAL	36.000.000	36.000.000	36.000.000	36.000.000	36.000.000

9. MONTANT SOLICITE POUR L'ANNEE 1987

- a) Financement interne (DD) : Frw...36.000.000.....
- b) Financement extérieur (décaissement à prévoir)
:soit Frw.....

10. JUSTIFIER L'UTILISATION DES MONTANTS SOLICITES POUR 1987 (détaillez)

Expropriation, terrassement, fouille et fondation
des 4 stades.....
.....
.....
.....

MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DES PROJETS
DIRECTION DE L'ELABORATION
BUDGETAIRE

FORMULAIRE A REMPLIR POUR DEMANDER L'INSCRIPTION
D'UN PROJET NOUVEAU AU DD 1987 (Formulaire B)

MINISTÈRE DE.....M.I.T.E.U.COOP.....

1. TITRE DU PROJET : Electrification des C.F.I. Shyogwe
.... M.P.A.N.D.A, Mayange et Gishyita
.....
2. OBJET DU PROJET : Electrification des centres d'apprentissage
..... des métiers.....
3. DATE ET REFERENCE DE TRANSMISSION DU DOSSIER TECHNIQUE AU MINIPLAN
4. DELAI D'EXECUTION DU PROJET
a) date prévue pour le démarrage du projet Sept. 26.....
b) date prévisible de fin d'exécution du projet Déc. 87...
5. ENTREPRISE : E.L.E.C.T.R.O.G.A.Z.....
6. FONCTIONNAIRE-DIRIGEANT :
7. FINANCEMENT PREVU
a) Financement interne (DD) : Frw. Devis à élaborer.....
b) Financement externe (indiquer la monnaie)
..... soit FRW.....
8. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS (réalisation du projet) PREVU

	1987	1988	1989	1990	1991
Financement (BD)					
Financement externe					
TOTAL					

9. MONTANT SOLICITE POUR L'ANNEE 1987

- a) Financement interne (DD) : Frw... *Devis à élaborer par Electrogs*
- b) Financement extérieur (décaissement à prévoir)
:soit Frw.....

10. JUSTIFIER L'UTILISATION DES MONTANTS SOLICITES POUR 1987 (détaillez)

.....
.....
.....
.....
.....
.....